

Salaires / Rémunérations :

Pour Ghosn, le jackpot.

Pour nous, des miettes !

Alors que les « règles » issues du maigre pourcentage d'augmentations individuelles sont en train d'être appliquées, les premières informations concernant la rémunération 2014 que C. Ghosn touche chez Renault commencent à filtrer.

Le gouffre qui les sépare est abyssal, indécent et dément tous les arguments fallacieux que la direction a avancés pour justifier des AGS à 0% cette année.

« L'homme qui valait 7,7 millions »

Pour l'exercice 2014, Ghosn a touché ou s'appête à toucher :

- Son salaire fixe de 1,23 millions d'euros.
- Son salaire variable de 1,8 millions d'euros (en hausse de +25% par rapport à l'an dernier).
- 100 000 actions de performance au titre de sa « performance » 2014 soit l'équivalent de 4,1 millions d'euros (la valeur des actions de performance ou « actions gratuites » n'est pas égale au cours de la bourse du titre Renault). Il n'en avait pas touchés l'an dernier.
- Des dividendes 2014 de 480 000 euros qu'il touchera en mai 2015 pour les 255 000 actions Renault qu'il détient.
- Des jetons de présence de 48 000 euros...

LE GAVAGE POSE DE PLUS EN PLUS DE QUESTIONS ÉTHIQUES



Soit un total de 7,7 millions d'euros pour son « mi-temps » chez Renault, en hausse de 143% par rapport à ce qu'il avait touché pour l'exercice 2013.

Après le festin des dirigeants et des actionnaires, il ne reste plus que des miettes

Alors que l'indécence règne en haut, pour nous, c'est la répartition des miettes qui est à l'ordre du jour. Les kits présentant les règles pour les augmentations individuelles permettent aisément de voir que les maigres AI ne compenseront pour personne les AGS inférieures à l'inflation depuis 6 ans.

Près de la moitié des ETAM n'aura pas d'augmentation cette année, seuls 10% auront 2.5% ou 3% d'augmentation. Les passages de coefficient vont être légion !

Répartition des augmentations individuelles ETAM
En italique, commentaires ajoutés par rapport à la présentation direction

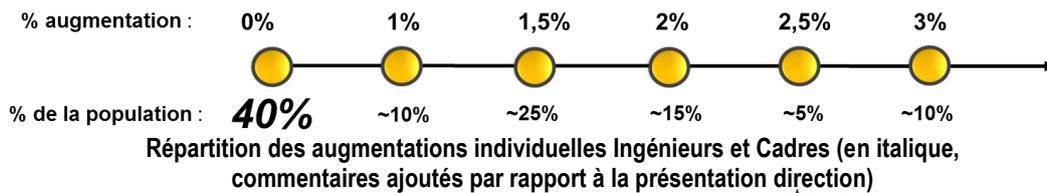
% augmentation	% révisés
0%	45%
1%	~20%
1,5%	~15%
2%	~10%
2,5%	A minima 10%
3%	



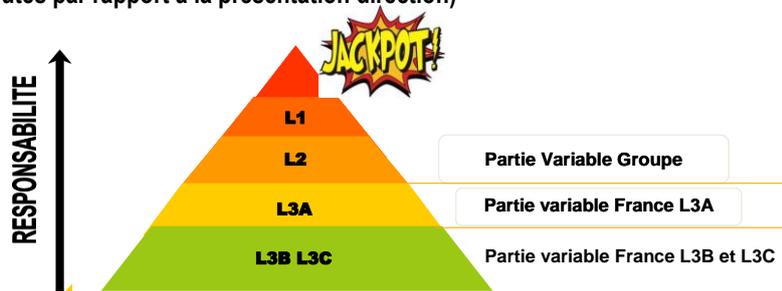
Quant à la prime de 500 euros (bruts !), elle ne concernera que 40% des ETAM, 5 à 10% des ETAM pouvant cumuler augmentation et prime.

Pour les ingénieurs et cadres, c'est à peu près le même « topo » que pour les ETAM au sujet des augmentations individuelles, près de la moitié n'en aura pas :

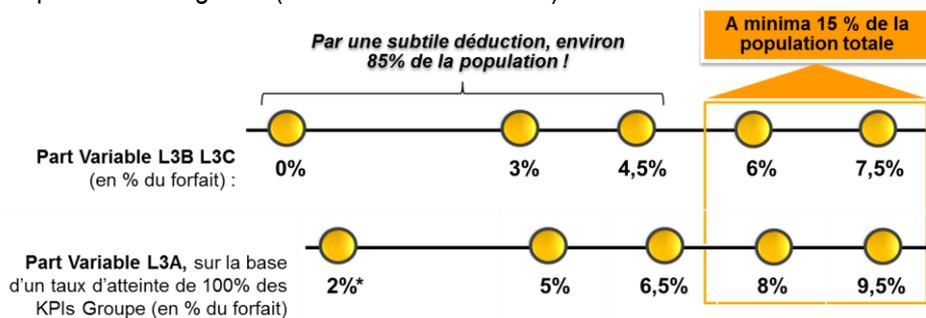
La blague Carambar du mois :
 « Une augmentation de 1% cette année « correspondrait » à une augmentation de 2,5% dans un contexte d'inflation à 1,5%. »
 Extrait des kits pour manager



Au sujet des primes individuelles, l'écart se creuse de plus en plus entre les différents niveaux issus du « jobgrading » impulsé par le cabinet Hay depuis 3 ans chez Renault.



Ainsi, les cadres L3C et L3B (cadres de base ainsi que les référents, les PFE, les LI MAP et certains CUET) toucheront la Part Variable France L3C et L3B. Les cadres L3A (certains CUET) toucheront la Part Variable France L3A, supérieure de 2%. Voici les règles de répartition pour ces catégories (en % du salaire annuel) :



Répartition des primes individuelles (en % de la rémunération annuelle) – En italique, commentaires ajoutés

La maxime des PVGistes : « Pour vivre heureux, vivons cachés »

Mais nous gardons la meilleure pour la fin avec la prime des cadres de rangs L2 (chefs de service, experts) et L1 (directeurs), la PVG pour Part Variable Groupe. C'est la descendante de la célèbre PPG, dont la révélation du montant en 2010 avait provoqué une grosse colère parmi les salariés (plus de 330 salariés présents au débrayage à Lardy). Eh bien, comme c'est bizarre, la direction a malencontreusement oublié d'indiquer son montant dans la présentation ! Craindrait-elle de nous choquer en affichant que le premier « plot » se situe entre 8 à 10% de la rémunération annuelle des 2000 cadres qui la touchent ? Pourtant, on voit que C. Ghosn a un beau « plot » à 150% pour sa rémunération variable, rien ne nous choque plus...

Une chose est claire, pour les APR, les ETAM et la grande majorité des ingénieurs et cadres du site, c'est la même situation : à peu près la moitié n'aura pas d'augmentation individuelle et les primes qu'ils toucheront seront de l'ordre de 400 à 1000 euros nets. Par contre, pour ceux qui touchent la PVG, il faudra rajouter un 0 à ce chiffre pour tomber sur le montant de la prime. Quant à Ghosn, il faut en ajouter encore 2 de plus !

Seules des AGS conséquentes sont à même de compenser la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis maintenant 6 ans. Croire que l'on sera gagnant en récupérant chacun de son côté quelques miettes du festin des actionnaires et des dirigeants de Renault, c'est non seulement dégradant mais en plus illusoire. Les plans de promotion de cette année en sont un nouvel exemple.

Seule notre lutte collective pour des augmentations générales de salaires pourra contraindre la direction à revoir sa politique totalement indécente de répartition des richesses créées.

UGICT Ingénierie Lardy
 Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens